



# Livret du Commissaire Sportif



## Saison 2017/2018

Rédigé Par le Formateur du département 85

correction 01/2018



# Table des matières

<b>Définition</b> .....	<b>3</b>
Rôle du Commissaire .....	3
Préparation .....	4
La Convocation .....	4
La Tenue .....	4
Le Matériel .....	4
<b>Pesée</b> .....	<b>5</b>
Le passeport.....	6
Vérifier l'identité .....	7
Vérifier les grades.....	8
La licence sportive FFJDA .....	9
Le certificat médical .....	10
Le poids du combattant.....	11
Le suivi de la compétition .....	12
L'appel des combattants .....	12
Accompagnement des judokas .....	12
Les documents de compétition.....	13
La poule.....	15
Uniformisation de la notation en poule .....	16
Attribution des points en poule ou en équipe (pour le classement) .....	17
Attribution des points en relation grade championnat .....	17
Le tableau	
Le suivi des combats .....	20
Instructions générales .....	20
Le temps de combats .....	20
Le temps d'immobilisation .....	21
Rappel sur les règles d'arbitrage .....	22
Les gestes de l'arbitre .....	23
Manifestations par équipes .....	26
La pesée.....	26
Double appartenance .....	26
Le suivi de combat .....	27
Le suivi de compétition .....	27
Comment devenir commissaire sportif .....	29
Préalable.....	30
Conditions générales.....	30
Accéder au niveau Club .....	31
Accéder au niveau Départemental .....	31
Accéder au niveau Régional.....	31
Accéder au niveau Interrégional .....	31
Accéder au niveau National .....	31
Conditions d'accession aux différents titres de commissaires sportifs.....	31
Synthèse .....	33
Code moral du Judo .....	34

# DÉFINITION

## Rôle du Commissaire

Le commissaire sportif est indispensable au bon fonctionnement d'une compétition, il fait partie intégrante de l'équipe d'arbitrage et d'organisation ; c'est pour cette raison que nous apportons une attention particulière à sa formation.

Lors de chaque manifestation, il est placé sous la tutelle du Responsable des Commissaires Sportifs, lui-même sous la responsabilité d'un membre élu et d'un instructeur d'arbitrage.

Les tâches de Commissaire Sportif sont :

- Le contrôle des pesées et des passeports ;
- Le suivi de l'organisation de la compétition dont il a la charge ;
- Le suivi des combats se déroulant sur son tapis
- L'encadrement de la table.





# PRÉPARATION

## La Convocation

La répartition se fait d'une saison à l'autre. À la fin de l'année N-1, la commission arbitrage envoie une feuille de "positionnement commissaire" avec les dates de l'année précédente.

Le commissaire fait 3 choix plus le stage de recyclage (obligatoire).

Ensuite la commission d'arbitrage se réunit et fait la répartition des commissaires en fonction de ses choix et du tour des clubs mis en place en VENDEE.

En septembre, le commissaire connaît ses dates, en cas d'empêchement, il doit se faire remplacer et en avvertir le responsable des commissaires.

Dans la mesure du possible, le comité fera un rappel à chaque commissaire, une semaine avant la manifestation.

Elle précise l'heure de convocation du Commissaire Sportif ; il est important que cet horaire soit respecté pour ne pas démarrer la pesée ou la manifestation en retard.

En cas de désistement, le Commissaire Sportif est prié d'en informer le responsable des Commissaires

## Sa Tenue

Le respect du Commissaire Sportif n'est pas simplement basé sur la qualité de son travail mais également sur l'image qu'il donne. Il est donc important de s'habiller de façon correcte :

La tenue des commissaires est PANTALON NOIR, CHEMISE BLANCHE, CRAVATE ou HAUT ROUGE. (Qu'il soit uni serait bien : pas de dessin ou multi couleurs). Le polo de commissaire serait idéal (boutique FFJDA)

## Son Matériel

Le Commissaire Sportif est tenu d'apporter son matériel de travail personnel :

1. un ou deux stylos ;
2. un blanco ou correcteur ;
3. un surligneur ;



# LA PESÉE

La pesée officielle de la compétition incombe à l'équipe des Commissaires Sportifs.

Au cours de celle-ci, les Commissaires Sportifs répartis à deux par table de pesée doivent vérifier pour chaque combattant chacun des points suivants (voir les détails aux pages suivantes) :

1. le passeport ;
2. la licence sportive ;
3. le certificat médical ;
4. le poids du combattant.

En tout état de cause, chaque Commissaire Sportif doit respecter les règles générales suivantes :

1. arriver environ 15 minutes avant le début de la pesée ;
2. remplir la feuille de pesée attribuée le plus lisiblement possible et apposer son nom et sa signature en bas de la page à la fin de la pesée ;
3. respecter les instructions particulières d'inscription données par le responsable de la pesée (signature des combattants, fluo...) ;
4. en cas de non-conformité aux règles suivantes, conserver le passeport et les documents du combattant et les transmettre au responsable de la pesée.

**Il est interdit de pénétrer dans une salle de pesée avec tout appareil pouvant effectuer des photos ou vidéos.**

**Tout combattant, accompagnant ou officiel se présentant dans une salle de pesée avec ces appareils se verra immédiatement exclu de la compétition**

**ATTENTION** : quel que soit le cas, le refus d'une inscription ne peut être décidé que par **le responsable ou le délégué de la compétition** ; les Commissaires Sportifs ne sont pas habilités à refuser un combattant.



## LE PASSEPORT

Le passeport est « l'historique » du combattant, il est valable pour huit licences sportives et contient toutes les informations sportives de son propriétaire. Le passeport « jeune » est autorisé jusqu'à la catégorie d'âge Cadet 1. Au-delà, le combattant est tenu de présenter un passeport adulte.

Le Commissaire Sportif doit vérifier la présence des éléments suivants sur le passeport :

- le combattant s'inscrit dans la bonne catégorie d'âge ;
- le passeport doit être en cours de validité (inférieur à 8 ans) ;
- la première page contenant les informations du titulaire doit être entièrement remplie ;
- une photo du combattant doit être apposée à l'emplacement prévu à cet effet et tamponnée par une autorité fédérale (Département, Ligue, CORG, ...) ;
- le combattant ou son tuteur légal doivent avoir signé le passeport à l'emplacement prévu à cet effet (1<sup>ère</sup> page) ;
- les grades doivent être signés et le grade du combattant doit être supérieur ou égal au minimum requis pour la compétition ; si un ou plusieurs grades ne sont pas signés, le combattant devra combattre avec la ceinture correspondant au dernier grade homologué ;
- les grades doivent être signés jusqu'à la ceinture marron par un professeur diplômé d'état ou fédéral, au de là par le secrétariat du CORG ;
- en cas d'homologation en cours d'un grade de ceinture noire, le combattant pourra présenter un justificatif signé du secrétariat du CORG attestant de la présente homologation accompagné d'une pièce d'identité ;
- les modifications et erreurs d'inscription doivent être mises en évidence sur la feuille de pesée (fluo par exemple).

**ATTENTION : La nationalité française est impérative uniquement pour participer aux championnats de France individuels 1ère Division.**



### ◆ Vérifier l'identité :

- Le code barre ;
- L'identité du combattant correspond à la photo ;
- La photo est tamponnée par un organisme fédéral ;
- Le combattant s'inscrit dans la bonne catégorie d'âge ;
- La nationalité du combattant l'autorise à combattre dans la manifestation ;
- La signature du combattant
- Le passeport est en cours de validité (8 ans) ;



**NOM** MARTIN

Emplacement réservé au code barre autocollant se trouvant sur l'imprimé de la licence

**IDENTITÉ DU TITULAIRE**

Nom de jeune fille : MARTIN  
 Prénoms : Claire  
 Date de naissance : 13 Août 1982  
 Lieu de naissance : Paris  
 1<sup>re</sup> nationalité : Française 2<sup>e</sup> nationalité :  
 Domicile : 21/25 avenue de la porte de Châtillon  
 CP 75018 Ville : Paris

Domicile : CP Ville :  
 Signature du titulaire (et de son représentant légal pour les mineurs) authentifiant l'exactitude des renseignements demandés.

Passeport délivré le 2012-2013 (saison sportive)

Emplacement réservé au code barre autocollant se trouvant sur l'imprimé de la licence

**nom** MARTIN  
**prénom** Hugo

**IDENTITÉ DU TITULAIRE**

La licence et les droits afférents que les informations concernant le titulaire ont été vérifiées avec une photo d'identité officielle.

Date de naissance : 15 juillet 2005  
 Lieu de naissance : Paris  
 Adresse : 21/25 avenue de la porte de Châtillon  
 Ville : Paris Code postal : 75018

Adresse (en cas de changement) : Code postal :  
 Ville :  
 N° sécurité sociale :

Signature du titulaire et de son représentant légal authentifiant l'exactitude des renseignements demandés.

Hugo Martin  
 Titulaire Représentant légal

Passeport délivré le 2012-2013

- Le code barre ;
- L'identité du combattant correspond à la photo ;
- La photo est tamponnée par un organisme fédéral ou par le club ;
- Le combattant s'inscrit dans la bonne catégorie d'âge ;

### Vérifier les grades

- Les signatures du combattant et du représentant légal
- Le passeport est en cours de validité (8 ans) ;







## La licence sportive FFJDA

La licence sportive est l'engagement du sportif auprès de la fédération française de judo.

Son acquisition permet entre autres de mutualiser les moyens financiers et ainsi d'organiser les manifestations sportives. Elle garantit par ailleurs que le combattant est assuré durant les entraînements en club et au cours des compétitions.

Son acquisition est donc obligatoire pour participer aux manifestations.

Le combattant doit prouver l'acquisition de cette licence, soit en présentant un carte de licence à son nom, soit en apposant le timbre de licence associé sur son passeport sportif. Dans de rares cas (perte, vol), le combattant pourra présenter un duplicata délivré par un organisme fédéral.

Pour être autorisé à combattre, le combattant doit pouvoir présenter 2 licences (ou timbres) dont celle de l'année sportive en cours dans le club concerné par le niveau de la manifestation.

**ATTENTION : la présentation du formulaire de demande de licence (feuille volante) n'est pas suffisante à l'acceptation en compétition.**

CERTIFICATS MÉDICAUX		VIGNETTES FFJDA		VIGNETTES FFJDA		CERTIFICATS MÉDICAUX	

Sur le listing de la pesée, si sortie du logiciel extranet fédéral, toute personne inscrit veut dire qu'il a sa licence en cours.

## Le certificat médical

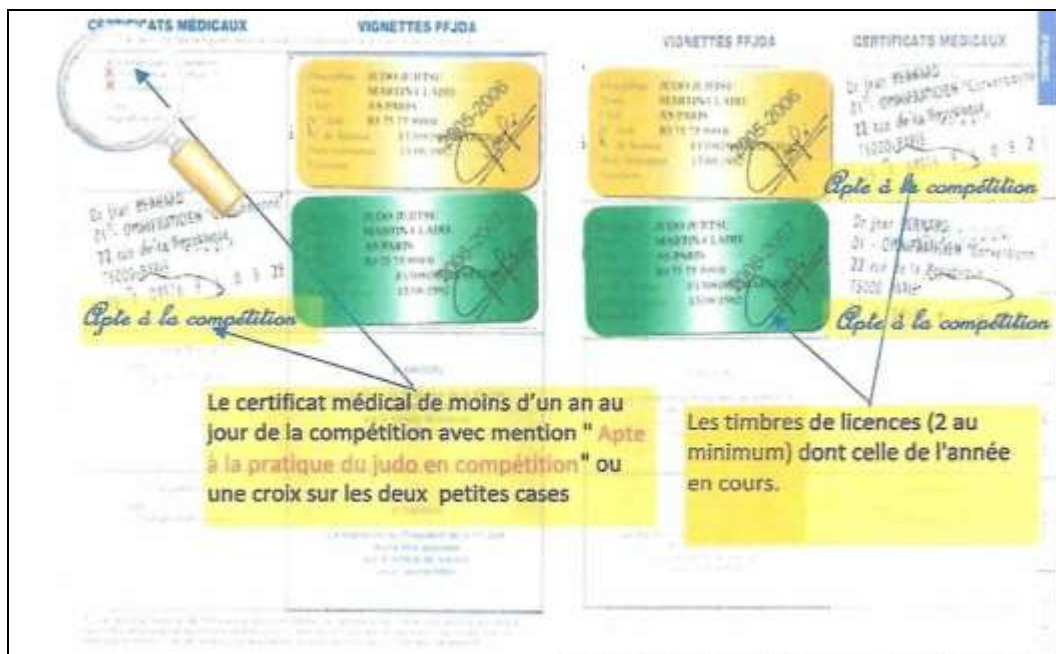
Pour participer aux compétitions sportives organisées ou autorisées par la FFJDA, tout licencié doit présenter obligatoirement un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition du Judo (Jujitsu)

Pour être valable, celui-ci doit dater de moins d'un an au jour de la compétition (date lisible) et comprendre le nom, le cachet et la signature du médecin délivrant.

Si plusieurs formulations sont possibles, le certificat doit spécifier obligatoirement les termes de « pratique du judo » et de « en compétition ».

Il peut être présenté de diverses façons :

- Certificat sur feuille volante
- Certificat médical daté, tamponné et signé sur la case prévue à cet effet sur le passeport (cas des passeports récents).
- Certificat médical daté, tamponné et signé sur la case du passeport avec mention « **compétition** » écrite lisiblement dans la case (cas des anciens passeports).
- Réforme 2017 : Timbre de licence avec la mention « Comp »



**REFORME a partir du 01/09/2017 : pour le contrôle du certificat médical soit le timbre de licence avec la mention « COMP » ou attestation sur l'honneur**



# LE POIDS DU COMBATTANT

Lorsqu'un combattant est en règle vis-à-vis des instructions précédentes, celui-ci est alors invité à monter sur la balance officielle de la table pour faire enregistrer sa catégorie de poids en respectant les instructions suivantes ou prioritairement celles du responsable de la pesée.

Les combattants doivent se présenter aux heures de pesées définies préalablement ; un combattant en retard pourra être disqualifié par le responsable de la compétition.

Les commissaires sportifs doivent être du même sexe que les compétiteurs.

Les combattant(e)s **majeur(e)s** seront pesé(e)s en sous-vêtement, **voire nu(e)s à leur demande**, dans un local aménagé à cet effet

Les judokas **mineur(e)s** ne **sont pas autorisés à se peser nus**.

## Pesée des masculins mineurs :

Les judokas mineurs masculins se présenteront sur la balance officielle **en sous vêtement (une tolérance de 100grs sera admise)**.

## Pesée des féminines mineures :

Les judokas mineurs féminines se présenteront sur la balance officielle **en sous vêtement et en t-shirt (une tolérance de 100grs sera admise)**.

Si une balance de contrôle est disponible, **une seule pesée officielle est tolérée**. Si deux balances indiquent des poids différents, le poids de la balance favorisant le plus le combattant sera officialisé.

Lors d'un championnat de premier échelon (départemental), les combattants s'inscrivent dans la catégorie de leur poids au jour de la compétition. Lors d'un championnat sur qualification, aucun changement de poids vers le bas n'est permis ; pour les jeunes athlètes (non seniors), le changement de poids vers une catégorie supérieure est permis. Lors des compétitions de loisirs, les seniors sont autorisés à changer de catégorie vers le haut uniquement.

Les changements de catégories de poids doivent être mis en évidence selon le code défini par le responsable de la pesée (**fluo par exemple**).



# LE SUIVI DE LA COMPÉTITION

Au cours de la manifestation, le commissaire sportif est responsable du suivi de la compétition dans la ou les catégories qui lui a (ont) été attribuée(s).

Sa tâche consiste ainsi à :

- appeler les combattants ;
- assurer le suivi des combats (voir chapitre suivant) ;
- remplir les documents retraçant le déroulement de la compétition.

## L'appel des combattants

En France, le 1<sup>er</sup> judoka appelé continue de porter la ceinture rouge (pas d'évolution contrairement à la FIJ)

- « **Tapis 1** (ou nom du tapis), **catégorie ...** (poids), **masculin ou féminin, sur le tapis untel et untel** (pas de prénom et le premier appelé est ceinture rouge) » ;

Après le hajimé, dans le même ordre, appeler les combattants suivants à se préparer comme suit :

- « **Tapis** (n° ou nom du tapis) **se préparent untel** (rouge) **et untel** (blanc) » ;

A la fin de chaque combat, indiquer le vainqueur comme suit :

- « **Tapis** (n° ou nom du tapis) **vainqueur, nom du combattant** » ;

En cas de blessure sur le tapis, appeler :

- « **Service médical, tapis** (n° ou nom du tapis), **s'il vous plaît** » ; A partir du 2<sup>ème</sup> tour, noter l'heure de fin de combat et respecter les temps de repos.

**ATTENTION** : il convient de vérifier que personne ne parle avant de commencer une annonce avec le micro. (PS : se référer à la feuille d'annonce)

## Accompagnement des judokas (coaching)

De Benjamins à Seniors, l'accompagnement se fera entre les « Matte » et les « Hajime » de l'arbitre.

L'accompagnateur doit être un coach ou entraîneur en tenue civile.



## Les documents de compétition

A l'issue de chaque combat, le commissaire sportif doit inscrire le résultat de celui-ci sur les feuilles de compétition qui lui sont confiées.

Ces feuilles peuvent être de types différents :

- poules de 2, 3, 4, 5 ou 6 combattants ;
- tableaux simples ;
- poules puis tableaux ;
- tableaux à double repêchage ;
- tableaux à repêchage systématique.

Un exemple de chacun de ces types de feuilles ainsi que les instructions de remplissage est décrit ci-après.

Cette feuille est la seule trace officielle de la compétition auprès des instances fédérales. Il est donc important de remplir fidèlement le résultat de chaque combat, et ce, le plus lisiblement possible.

A partir de la catégorie d'âge des cadets, les manifestations officielles sont le support des passages de grades (ceinture noire) par le biais de la relation grade championnat. Les combattants, en fonction du nombre de Ippon et de Waza-ari marqués, se voient attribuer un nombre de points comptant pour leur passage de grade.

Il convient donc de vérifier avant le début de la compétition que la feuille de compétition comporte bien le grade de tous les combattants et de reporter fidèlement le nombre de valeurs marquées mais aussi de pénalités comme décrit ci-dessous.

Lorsqu'un combat est terminé, le commissaire sportif doit inscrire les résultats dans l'ordre suivant : le nombre de Ippon, de Waza-ari, suivi d'un point et du nombre ou de la lettre correspondants aux pénalités reçues par le vainqueur ensuite séparé par une barre oblique des mêmes informations concernant le perdant.

Exemple : 110.3/000.2 ou 100/000.H

### Sanction par Shido :

Les shidos ne sont désormais plus convertis en valeur. Un judoka peut recevoir jusqu'à 3 shidos pendant un combat.

Voici les notations correspondantes :

- 1<sup>er</sup> Shido: 000/000.1
- 2<sup>ème</sup> Shido : 000/000.2
- 3<sup>ème</sup> Shido : 100/000.3



**Golden score** : aucune limite de temps pour le golden score (Hantéi est supprimé). Si le combat continu en golden score, (à cause d'une égalité parfaite), il faut gagner par une valeur ou l'accumulation de 3 shido (hansukumake), où le premier qui réalise une technique valorisée gagne.

### Disqualification :

Il existe 6 cas de disqualification possibles lors d'un combat :

- **Hansoku Make direct, non disqualificatif** (faute technique grave - le judoka peut reprendre la compétition).
  - Notation : 100/000.H
- **Hansoku Make direct, disqualificatif** (faute contraire à l'esprit du judo - le judoka ne peut pas reprendre la compétition).
  - Notation : 100/000.X
- **Hansoku Make indirect**, cumul de 3 shidos.
  - Notation : 100/000.3
- **Forfait** (non présentation sur un combat).
  - Notation : 100/000.F
- **Abandon** (le judoka abandonne de lui-même suite à une blessure).
  - Notation : 100/000.A
- **Décision Médicale** (le médecin ne permet pas la reprise du combat au judoka).
  - Notation : 100/000.M

De plus, lorsqu'un combattant est arrêté par le service médical au cours d'un combat, il convient au Commissaire Sportif de demander à l'Arbitre si ce combattant est autorisé à continuer la compétition.

Afin de gérer au mieux les temps de récupération, le Commissaire Sportif est invité à noter l'heure à l'issue de chaque combat.

Lorsqu'une catégorie est en passe d'être terminée, le Commissaire Sportif prévient son responsable afin que celui-ci puisse lui confier une autre catégorie le plus rapidement possible.

Lorsqu'une feuille est entièrement remplie, le commissaire signe en bas de la feuille et la fait parvenir à son responsable.





## La poule

L'un des documents permettant de suivre le déroulement d'une compétition est la « poule ». On désigne par ce terme un tableau répertoriant les résultats des combats de chaque combattant avec tous les autres combattants de la poule.

Cette formule est utilisée pour les catégories contenant un très faible nombre de participants ou bien comme phase qualificative pour un tableau final (sans repêchage). La plupart des poules contiennent 2, 3, 4, 5 ou 6 combattants :

1. Tous les combattants doivent se rencontrer ;
2. Lors de la comptabilisation des points, pour le classement, on totalisera d'abord le nombre de victoire, puis les points correspondant au Ippon (10pts) ; Waza ari (1pts), Waza ari awazaté ippon (10pts) .
3. Lorsqu'un combattant est disqualifié pour le reste de la compétition (hansoku-make direct disqualificatif, forfait, abandon ou décision médicale, avec arrêt de la compétition), le résultat du combat est inscrit dans la case en question selon les règles définies précédemment puis la ligne ainsi que les colonnes de chacun des combats du combattant éliminé sont surlignées pour mettre en évidence le retrait du combattant.

Le classement final est alors établi sans tenir compte des combats surlignés, tout comme si le combattant éliminé n'avait jamais participé à la manifestation. Néanmoins, si cette disqualification se produit lors de son dernier combat de poule, alors on ne change rien et le judoka est classé normalement.

Pour la relation grade championnat, les points marqués, jusqu'à la disqualification, sont pris en compte, pour lui ou ses adversaires.

4. Le classement, sera déclaré vainqueur :
  - celui qui aura le plus grand nombre de victoires,
  - en cas d'égalité de victoires, celui qui aura le plus de points,
  - en cas d'égalité, le vainqueur du combat qui les a opposé,
  - en cas d'égalité de victoires et de points entre 3 ou 5 combattants, une poule avec chacun des combattants ex-æquo doit être refaite afin d'attribuer les places au classement final de la poule de départ.

## Uniformisation de la notation en poule

### Poule à lecture diagonale

CLUB	Grade	NOM Prénom				V	Pts	Cl
Club 1	5D	DURAND		100	X <sub>1</sub>	1	11	1 <sup>er</sup>
				010				
Club 2	2D	DUPONT	X <sub>1</sub>		010	1	2	2 <sup>ème</sup>
					000.2			
Club 3	3D	DUPUIS	010	X <sub>0</sub>		1	0	3 <sup>ème</sup>
			010					

Ordre des combats : 1x2 2x3 1x3

Le marquage en poule doit être effectué comme dans le tableau : score du vainqueur puis score du perdant, dans la case du vainqueur (voir ci-dessus).

Exemple :

**Combat 1x2** : Le rouge gagne par Ippon / le blanc avait marqué Waza-ari. On note 100/010 et on place une croix dans la case du perdant ainsi que la valeur 1 pour le Waza-Ari (symbole de défaite)

**Combat 2x3** : Le rouge gagne par Waza-Ari, on note la valeur Waza-Ari pour blanc

**Combat 1x3** : Le blanc gagne dans le Golden Score

Ainsi, les croix permettent de connaître rapidement les combats perdus, les scores notés dans les cases signifiant automatiquement une victoire.

Il faut donc enfin faire les totaux des victoires et les totaux des points pour établir le classement. Cette notation permet une lecture plus facile car cela ne surcharge pas la poule.

Club	Grade	NOM Prénom	1/2		3/4		1/3		2/4		1/4		2/3		V	Pts	Cl
		DURAND	100	10			-	1			-	0			1	11	3
			010														
		DUPONT	-	1					-	2			-	0	0	3	4
		MARIN		1	010	100	10	10					010	1	3	12	1
					000					010							
		DUPUIS		0					100	10		020	2	2	12	2	
								020			000						



## Attribution des points en poule ou en équipe (pour le classement)

Victoires	Notation sur la feuille de poule	Attribution des points en poule ou en équipe
Victoire par Waza-ari	010/000	1 points
Victoire par Ippon	100/000	10 points
Victoire par disqualification de l'adversaire	100/00.3 ou H, X, F, A, M	10 points
Victoire en Golden score (avantage décisif)	Selon les valeurs	

## Attribution des points en relation grade championnat

Seuls sont comptabilisés les Waza-ari et les Ippons marqués sur un adversaire de grade équivalent ou supérieur

Victoires	Notation	Equivalence en points
Victoire par Waza-ari	010/000	7 points
Victoire par Ippon	100/000	10 points
Victoire par disqualification de l'adversaire	100/000.3 ou H, X, F, A, M	10 point

Si 2 combattants, après avoir marqué tour à tour un Waza-ari chacun durant le temps réglementaire

Le combat se termine soit :

- Si un des deux judokas est sanctionné par 3 shidos (hansuko make)
- Si une valeur technique a été donné (ippon ou Waza ari) à l'un des judokas.

On note alors le résultat qui est affiché et on comptabilise les points en conséquence.



## Le tableau

Il existe 2 sortes de repêchages utilisés lors des compétitions :

- le repêchage **double**, utilisé pour les compétitions de haut niveau ;
- le repêchage **systématique**, utilisé pour les compétitions jeunes car il permet à tous les combattants de faire au minimum 2 combats.

Les principales règles de remplissage des tableaux sont données ci-après :

- le score du combat est écrit en dessous du trait (sous le nom du vainqueur) en inscrivant toujours **le score du vainqueur/le score du perdant** ;

En repêchage double :

- Les demi-finalistes repêchent les adversaires qu'ils ont battus ;
- Les demi-finalistes perdants sont croisés dans le repêchage ;
- Les repêchages sont faits par quart de tableau ;

En repêchage systématique :

- Le repêchage systématique permet, lui de repêcher tous les candidats mais le risque existe que 2 combattants se rencontrent 2 fois au cours de la même compétition ;
- Les combats du tableau principal portant alors tous un numéro, il suffit d'inscrire le perdant du combat en question dans le repêchage au niveau du trait portant le même numéro que celui du combat.

**ATTENTION** : le repêchage est la partie la plus complexe du déroulement de la compétition, c'est pourquoi une règle d'or existe :

**Toujours faire vérifier ses repêchages.**

N'hésitez pas à demander au responsable des commissaires sportifs de l'aide pour les repêchages.

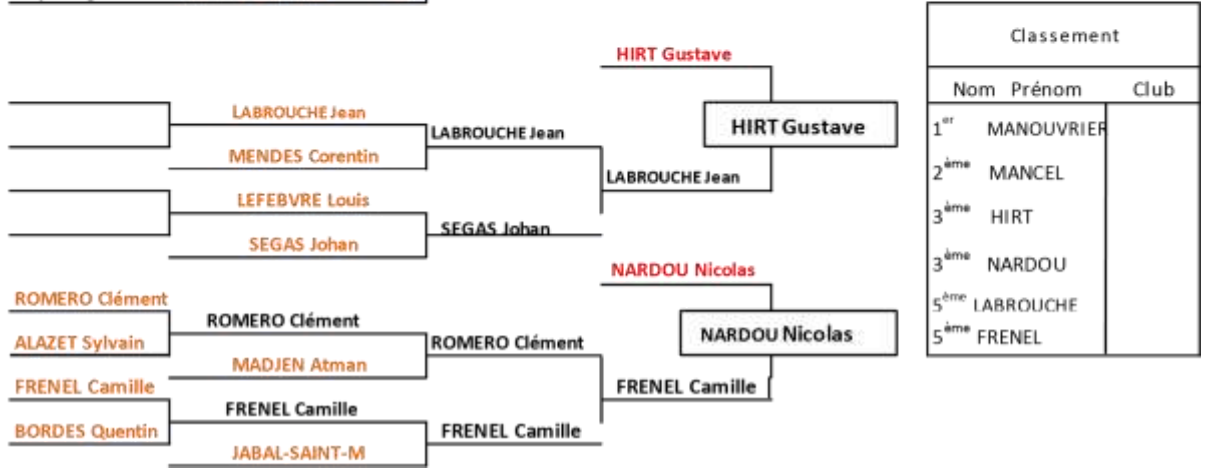
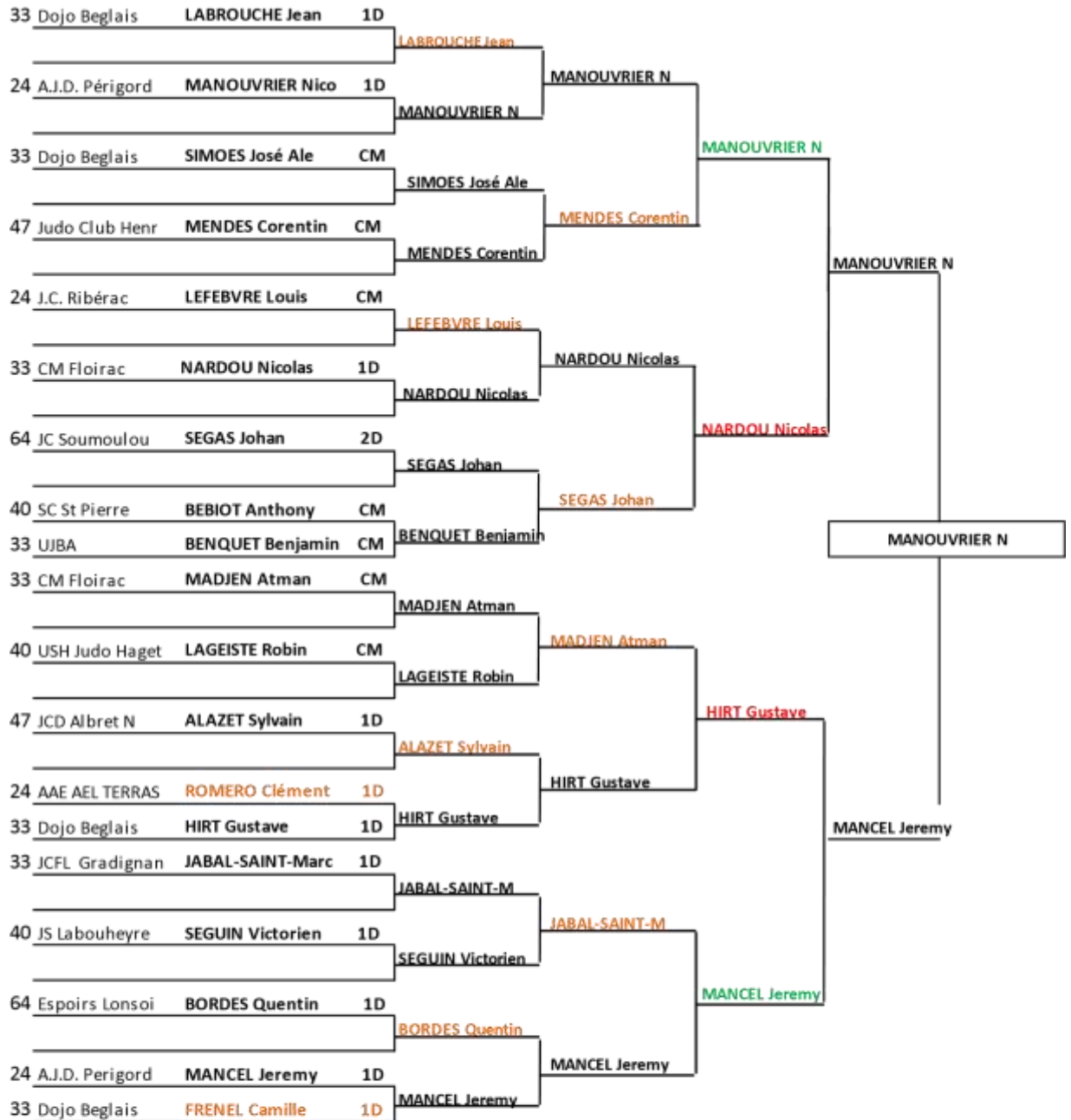


# CHAMPIONNAT REGIONAL JUNIORS

VENDESPACE 18-03-2014

Cat, -60

Nb combattants Masculins : 19



Classement			
	Nom	Prénom	Club
1 <sup>er</sup>	MANOUVRIER		
2 <sup>ème</sup>	MANCEL		
3 <sup>ème</sup>	HIRT		
3 <sup>ème</sup>	NARDOU		
5 <sup>ème</sup>	LABROUCHE		
5 <sup>ème</sup>	FRENEL		



# LE SUIVI DES COMBATS

Le dernier travail du commissaire sportif est le suivi en temps réel des combats ayant lieu sur son tapis. Plusieurs solutions de suivi sont possibles pour rendre compte des décisions de l'arbitre :

- Les chronos et affichages manuels ;
- Les pupitres automatisés ;
- Le suivi informatique.

## Instructions générales

Quelle que soit la méthode utilisée, il convient de respecter les instructions suivantes :

- Rester attentif au combat afin d'être le plus réactif possible ;
- Reporter fidèlement à l'affichage les décisions de l'arbitre ;
- Accorder une attention privilégiée, d'une part au temps d'immobilisation, d'autre part au temps du combat ; en cas d'enchaînement de décisions, il convient donc de privilégier la gestion des temps, les valeurs (points, pénalités) étant retranscrites après ;
- Attendre d'avoir reporté le résultat sur la feuille de suivi et que les combattants soient sortis du tapis pour remettre l'affichage à zéro. Il est donc conseillé de ne remettre à zéro qu'une fois la table prête à continuer afin d'éviter le départ précipité du combat suivant.

**ATTENTION : seul l'arbitre central peut faire changer une valeur.**

Les outils de suivi de combat étant différents selon les lieux d'organisation des manifestations, une formation à ces outils est généralement organisée avant le début de la compétition (pendant le tirage au sort).





## Le temps de combats

En manifestations officielles le temps de combat est de :

	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors Féminines	Seniors Masculins
Temps de combat	2 min	3 min	3 min	3 min	4 min	4 min
Golden score	Aucun (Décision obligatoire)	Aucun (Décision obligatoire)	Illimité			
Temps de repos	2 x temps de combat		10 minutes			

Par équipe :

- Seniors 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division : 4 minutes (avantage décisif) ;
- Juniors : 4 minutes (avantage décisif) ;
- Cadets : 3 minutes (avantage décisif).

En tournoi de grades le temps de combat est de :

- 2 minutes pour les ceintures noires ;
- 2 minutes pour les ceintures marron.

## **Le temps d'immobilisation**

En fonction de la durée d'immobilisation, le combattant obtient la valeur correspondante :

- De 10 à 19 s : Waza-ari ;
- 20 secondes : Ippon.



## Rappel sur les règles d'arbitrage

Afin de suivre au mieux le combat, de le comprendre et d'être le plus réactif possible, le commissaire sportif se doit de connaître les règles principales d'arbitrage.

Cet apprentissage passe le plus souvent par sa propre expérience en tant que combattant et est tenu à jour grâce à des sessions de formation communes avec l'école d'arbitrage lors des stages de début d'année.

Le tableau suivant rappelle la signification des principales annonces de l'arbitre.

INTERRUPTIONS / REPRISE DU COMBAT	
<b>HAJIME</b>	<b>COMMENCEZ</b>
<b>MATTE</b>	<b>ARRÊTEZ</b>
<b>SORE-MADE</b>	<b>FIN DE COMBAT</b>
<b>SONO-MAMA</b>	<b>NE BOUGEZ PLUS</b>
<b>YOSHI (après un SONO-MAMA)</b>	<b>REPRENEZ</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>	
<b>OSAE-KOMI</b>	<b>DÉBUT D'IMMOBILISATION</b>
<b>TOKETA</b>	<b>SORTIE D'IMMOBILISATION</b>
<b>AVANTAGES / PÉNALITÉS</b>	
<b>IPPON</b>	<b>VICTOIRE (10)</b>
<b>WAZA-ARI-AWAZATE-IPPON</b>	<b>VICTOIRE (020)</b>
<b>WAZA-ARI</b>	<b>GROS AVANTAGE (01)</b>
<b>YUKO</b>	<b>AVANTAGE (001)</b>
<b>SHIDO</b>	<b>PÉNALITÉ</b>
<b>HANSOKU-MAKE</b>	<b>DISQUALIFICATION (H ou X)</b>
<b>DÉCISIONS</b>	
<b>HANTEI</b>	<b>DÉCISION AVEC LES JUGES</b>
<b>HIKI-WAKE</b>	<b>EGALITE (Uniquement pour les Benjamins)</b>
<b>YUSEI-GAESHI</b>	<b>VICTOIRE PAR DÉCISION</b>
<b>KIKEN-GAESHI</b>	<b>VICTOIRE PAR ABANDON (A ou M)</b>
<b>FUSEN-GAESHI</b>	<b>VICTOIRE PAR FORFAIT (F)</b>

# LES GESTES DE L'ARBITRE

Certaines annonces sont par ailleurs accompagnées de gestes qu'il est important de connaître dans le cas où l'on n'entend pas ou mal l'arbitre :

-Les gestes de l'arbitre



IPPON



WAZA-ARI



WAZA-ARI-AWASETE-IPPON



HAJIME/SOREMADE



MATTE



KACHI



HIKIWAKE



OSAE-KOMI



TOKETA



SONOMAMA/YOSHI



APPEL DU MEDECIN



**ANNULATION**



**NON VALABLE**



**APPEL DES JUGES**



**JUDOGI**



**PENALITE**



**NON COMBATIVITE**



**DEFENSE EXAGEREE**



**FAUSSE ATTAQUE**



**PREPARATION DECISION**



**HENTEI**



**KASHI**

-les gestes du juge



POSITION DU JUGE



JONAÏ  
(à l'intérieur)



JOGAÏ  
(à l'extérieur)



SIGNAL DU JUGE



IPPON



WAZA-ARI



YUKO



NON VALABLE



PREPARATION DECISION



HENTEI





## MANIFESTATIONS PAR ÉQUIPES

Les manifestations par équipes adoptent une réglementation spécifique. De manière générale, il importe de toujours respecter par ordre de priorité :

1. Les consignes particulières de l'organisation (tournoi par exemple) ;
2. La réglementation spécifique aux manifestations par équipes ;
3. La réglementation générale décrite dans les chapitres précédents.

### La pesée

Lors de compétition par équipe, la pesée se fait par équipe complète, par ordre de poids croissants.

Le commissaire sportif remplit la feuille d'inscription (une par équipe) et la conserve à la fin de la pesée (voir feuille plus loin).

Chaque combattant doit être en règle vis-à-vis des conditions de licences et de certificats médicaux décrits précédemment.

### Double appartenance

Dans le cadre des compétitions par équipes cadets, juniors, seniors masculins et féminines, un club peut constituer une de ses équipes par les licenciés d'un ou plusieurs autres clubs de la même ligue (à l'exception des licenciés seniors 1<sup>ère</sup> division des 16 clubs classés par équipes 1<sup>ère</sup> division au 31 août de la saison précédente).

Les équipes sont constituées sur le tapis autour d'une majorité ou une égalité de licenciés du club d'accueil. Chaque compétiteur peut être engagé dans un autre club que le sien (et un seul) sous condition d'une convention annuelle de double appartenance écrite, signée avant le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année sportive par l'intéressé et les présidents des deux clubs concernés et visée par le président de ligue.

Les combattants doivent être inscrits dans la catégorie de poids réelle où ils appartiennent : aucun sur classement de poids n'est autorisé à la pesée. L'équipe ne peut pas inscrire plus de 2 combattants par catégorie de poids. Toute équipe engagée doit comporter au moins 3 combattants.

Le capitaine de l'équipe doit signer la feuille d'inscription à la fin de la pesée.





## Le suivi de compétition

Le suivi des manifestations par équipe se fait à l'aide des feuilles d'inscriptions (voir feuille ci-après).

En règle générale, la table centrale gère les feuilles de poules et le tournus des combats. Elle attribue à chaque table de commissaires sportifs, un combat et les 2 feuilles de suivi correspondantes.

Les commissaires sportifs se chargent alors d'appeler les capitaines des 2 équipes combattantes afin qu'ils choisissent les combattants de chaque catégorie.

A partir de la catégorie Junior, un combattant est autorisé à combattre dans sa catégorie d'inscription et dans celle immédiatement au-dessus.

Une fois le choix fait, le capitaine ne sera plus autorisé à modifier la composition de l'équipe.

**ATTENTION : chaque capitaine ne doit JAMAIS voir la composition effective de l'équipe adverse.**

Les saluts par équipe initiaux et finaux se font uniquement avec les compétiteurs inscrits sur la composition d'équipe.

Le commissaire sportif, selon les instructions de la table centrale, indique la catégorie de poids qui commencera à combattre. Les combats se déroulent alors dans l'ordre croissant des catégories de poids à partir de la catégorie indiquée précédemment.

Les combattants doivent connaître l'ordre des combats, il est donc INUTILE de les appeler à chaque fois. Le commissaire sportif apportera cependant une attention particulière, lorsqu'un combattant est manquant, à ce que le suivant ne monte pas prématurément sur le tapis.

A l'issue de chaque combat, le commissaire sportif reporte le résultat du combat dans les cases appropriées des feuilles de suivi de la compétition. Pour cela, il se contente de remplir la 1<sup>ère</sup> case par V, D pour Victoire ou Défaite, et la 2<sup>ème</sup> case par le nombre de points associés au combat (détaillés dans le chapitre « suivi de compétition »).

Une défaite ne fait marquer aucun point à l'équipe.

En équipe, si un combattant prend Hansoku-make direct avec interdiction de poursuivre la compétition (faute contraire à l'esprit du judo), il ne pourra plus se représenter, mais pourra être remplacé pour les tours suivants.

A la fin de tous les combats de l'équipe, le commissaire sportif fait le total des victoires et des points et désignent le vainqueur (lors du salut final) en tenant compte d'abord du nombre de victoires puis du nombre de points (détaillés dans le chapitre « suivi de compétition »).



En cas d'égalité de victoire et de points, il convient de suivre le protocole suivant :

- Tous les combats de l'équipe doivent être refaits (règle de l'avantage décisif). L'équipe vainqueur est alors désignée selon les règles précédentes ;
- Enfin, si à l'issue du 2<sup>ème</sup> tour, il y a toujours égalité entre les 2 équipes, un tirage au sort d'une catégorie de poids est réalisé par le commissaire sportif en présence, d'un responsable de la manifestation et des capitaines de chaque équipe. Le combat de la catégorie tirée au sort est alors refait et détermine l'équipe vainqueur.

A l'issue de la rencontre, le commissaire sportif rapporte les feuilles de chaque équipe à la table centrale qui lui donnera alors les feuilles de la rencontre suivante.



Exemple de feuille de suivi de compétition par équipes pour une équipe particulière :

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE CLUBS 1<sup>ere</sup> DIVISION**  
**le 31 octobre et 1 novembre 2009 à Coubertin**



Nom de l'équipe:

Nom et signature de l'accompagnateur:

Cat	Poids	Clubs rencontrés	1 <sup>er</sup> Tour		2 <sup>eme</sup> Tour		3 <sup>eme</sup> Tour		4 <sup>eme</sup> Tour		5 <sup>eme</sup> Tour		6 <sup>eme</sup> Tour		Signature
			V ou D	P	V ou D	P	V ou D	P	V ou D	P	V ou D	P	V ou D	P	
-60															
-60															
-66															
-66															
-73															
-73															
-81															
-81															
-90															
-90															
-100															
-100															
+100															
+100															
<b>Total victoires/Points</b>															
<b>Vainqueur</b>															



# COMMENT DEVENIR COMMISSAIRE SPORTIF

## Préalable

Un grand nombre de judoka sont attirés par les activités du secteur arbitral. Etre présent autour des tatamis, dans un rôle actif intéresse un grand nombre de pratiquants. La prise de responsabilités et l'animation directe sont des facteurs de motivation pour des judokas entreprenants.

La Commission Nationale d'Arbitrage insiste auprès des dirigeants, des cadres techniques, des enseignants, sur la nécessité d'informer les judokas garçons ou filles, sur les possibilités qui leur sont offertes pour intégrer le corps arbitral. Au-delà de l'information nous devons sensibiliser les judokas sur l'importance de faire partie du corps arbitral pour :

- l'obtention des requis, grades ;
- participer activement à la vie de leur club ;
- la connaissance des règles du jeu « le judo jujitsu » ;
- l'accès aux responsabilités.

## Conditions générales

Quel que soit son niveau sportif, le judoka, garçon ou fille, peut suivre une formation pour évoluer dans l'arbitrage départemental, sous réserve des conditions suivantes :

Pour les garçons et les filles : être licencié(e), au minimum Benjamin(e), ceinture jaune et commissaire sportif de club.

### a) Inscriptions

Le candidat doit s'inscrire par l'intermédiaire de son professeur au niveau Départemental.

### b) Cycle de formation

Le candidat doit assister aux séances d'arbitrage, de formation et participer à la tenue des tables suivant les convocations proposées par le département.

### c) Examens

Après avoir suivi les cours et une bonne pratique, le candidat sera présenté aux différents examens qui prouveront sa compétence.



## **Accéder au niveau Club**

A l'initiative du professeur :

- Les modalités de passage sont laissées à la discrétion du club.

## **Accéder au niveau Départemental**

Sur candidature personnelle :

- Être ceinture orange ;
- Participer au stage départemental ;
- Participer au moins à 3 manifestations départementales ;
- 1 an en tant que Stagiaire Départemental ;
- Évaluation : contrôle continu.

## **Accéder au niveau Régional**

Sur proposition de l'instructeur départemental :

- Être ceinture verte ;
- Rester actif en département
- Participer au stage régional ;
- Participer au moins à 3 manifestations régionales ;
- 1 an en tant que Stagiaire Régional ;
- Évaluation : contrôle continu.

## **Accéder au niveau National**

Sur proposition de l'instructeur interrégional :

- Être 1<sup>er</sup> DAN ;
- Participer au moins à 3 manifestations nationales ;
- 3 ans en tant que Stagiaire National ;
- Évaluation : contrôle continu.

L'accès à un niveau supérieur permet à l'occasion d'être responsable des Commissaires Sportifs lors de manifestations de niveau inférieur.



**ATTENTION : l'accès à un niveau supérieur impose une participation toujours active aux niveaux inférieurs.**

## Conditions d'accession aux différents titres de commissaires sportifs

Niveau	Âge souhaité	Grade souhaité	Temps de formation	Stages	Application pratique et connaissance
Club	Benjamin	Ceinture jaune	À l'initiative des professeurs	À l'initiative des professeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation et tenue des poules</li> <li>- Les gestes de l'arbitre</li> <li>- Attitude</li> <li>- etc. à l'initiative de l'enseignant</li> </ul>
Département	Benjamin	Ceinture orange	modules	niveau département (soit 6 heures)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de la sonorisation</li> <li>- Faire un repêchage</li> <li>- Suivi de tableau</li> <li>- Gestion de la table en relation avec le responsable de la manifestation</li> <li>- Information sur le déroulement d'un tirage au sort</li> <li>- Coordonnateur ou responsable de la formation</li> </ul>
Région	Minimes	Ceinture verte	Niveau régional	Niveau régional (soit 6 heures)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 en département + 2 en région</li> <li>- Utilisation de la sonorisation</li> <li>- Faire un repêchage</li> <li>- Suivi de tableau</li> <li>- Gestion de la table en relation avec le responsable de la manifestation,</li> <li>- Information sur le déroulement d'un tirage au sort</li> <li>- Coordonnateur ou responsable de la formation</li> </ul>
National	Junior/Senior	1er dan	2 ans au niveau national	1 stage en I.R. avec sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité en Département, Région, Inter région</li> <li>- Gestion des manifestations I.R.</li> <li>- Très bonne connaissance de l'arbitrage, être du niveau régional</li> </ul>

Sauf dérogation accordée par la C.N.A.

Les commissaires sportifs nationaux doivent participer au niveau des structures interrégionales, régionales, départementales voire district.

Tous les commissaires sportifs doivent être licenciés F.F.J.D.A.





## SYNTHÈSE

Le Commissaire Sportif fait parti intégrante de l'équipe d'arbitrage et d'organisation.

La ponctualité et le respect de chacun sont importants pour le bon déroulement des manifestations.

Les stages départementaux et régionaux de début d'année permettent de se tenir au courant des évolutions des règles d'arbitrage et du rôle du Commissaire Sportif.

Le Commissaire Sportif peut à tout moment se référer à ce livret et en suivre les instructions sauf contre-indication explicite du responsable.

Dans tous les cas, pour tout problème ou pour toute remarque, le Commissaire Sportif est invité à en parler aux responsables.



## CODE MORAL DU JUDO

**La politesse**

**C'est respecter autrui**

**Le courage**

**C'est faire ce qui est juste**

**La sincérité**

**C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée**

**L'honneur**

**C'est être fidèle à la parole donnée**

**La modestie**

**C'est parler de soi-même sans orgueil**

**Le respect**

**C'est faire naître la confiance**

**Le contrôle de soi**

**C'est savoir taire sa colère**

**L'amitié**

**C'est le plus pur des sentiments humains**